



# Principaux messages et chiffres des rapports régionaux de l'IPBES



24 mars 2018

## **Biodiversité en déclin : Aujourd'hui et demain**

### ***Les Amériques***

"Aux Amériques, la riche biodiversité apporte une contribution immense à la qualité de vie, contribuant à réduire la pauvreté tout en renforçant les économies et les moyens de subsistance", a déclaré le Dr Jake Rice (Canada), co-président de l'évaluation Amériques avec le Dr Cristiana Simão Seixas (Brésil) et Prof. Maria Elena Zaccagnini (Argentine).

« La valeur économique des contributions de la nature aux populations , en ce qui concerne les écosystèmes terrestres des Amériques, est estimée à plus de 24 milliards de dollars américains par an - l'équivalent du PIB de la région. Or, près des deux tiers - 65% - de ces contributions sont en déclin et 21% en forte baisse. Les changements climatiques causés par l'homme, qui affectent la température, les précipitations et provoquent des événements extrêmes, entraînent de plus en plus la perte de biodiversité et la réduction des contributions de la nature, aggravant ainsi la dégradation de l'habitat, la pollution, les espèces envahissantes et la surexploitation des ressources naturelles. "

Selon le rapport, si nous poursuivons ainsi, le changement climatique causera les effets négatifs les plus importants sur la biodiversité d'ici 2050 dans les Amériques, devenant comparable aux pressions imposées par le changement d'utilisation des terres. En moyenne aujourd'hui, les populations d'espèces sont environ 31% plus petites qu'au moment de la colonisation européenne. Avec les effets croissants du changement climatique ajoutés d'autres facteurs, cette perte devrait atteindre 40% d'ici 2050.

Le rapport souligne le fait que les communautés autochtones et locales ont créé une diversité de systèmes de polyculture et d'agroforesterie, qui ont permis d'augmenter la biodiversité et qui ont façonné les paysages. Cependant, le changement des modes de vie coupé de l'environnement local a érodé, pour beaucoup, l'esprit des lieux, la langue et les connaissances locales autochtones. Plus de 60% des langues des Amériques et des cultures qui leur sont associées sont en difficulté ou en voie de disparition.

## *Afrique*

«Les immenses ressources naturelles de l'Afrique et la diversité de son patrimoine culturel sont parmi ses plus importants atouts stratégiques pour le développement et le bien-être humain», a déclaré le Dr. Emma Archer (Afrique du Sud), coprésidente de l'évaluation africaine avec le Dr. Kalemani Jo Mulongoy (RDC) et Dr. Luthando Dziba (Afrique du Sud). "L'Afrique est le dernier endroit sur Terre recensant une importante diversité de grands mammifères. Mais aujourd'hui, les plantes, les poissons, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les grands mammifères d'Afrique sont plus que jamais menacés par l'homme. "

L'Afrique est extrêmement vulnérable aux impacts du changement climatique. Et cela va avoir de graves conséquences pour les populations économiquement marginalisées. D'ici 2100, le changement climatique pourrait également entraîner la perte de plus de la moitié de certaines espèces d'oiseaux et de mammifères africains, une baisse de 20 à 30% de la productivité des lacs africains et une perte importante d'espèces végétales africaines.

Le rapport ajoute qu'environ 500 000 kilomètres carrés de terres africaines sont déjà estimés avoir été dégradés par la surexploitation des ressources naturelles, l'érosion, la salinisation et la pollution, entraînant une perte significative des services écosystémiques. Une pression encore plus grande sera exercée sur la biodiversité du continent. En effet, la population africaine actuelle de 1,25 milliard d'habitants devrait doubler pour atteindre 2,5 milliards d'ici 2050.

Les milieux marins et côtiers apportent d'importantes contributions économiques, sociales et culturelles aux populations africaines. Les dommages causés aux récifs coralliens, principalement dus à la pollution et au changement climatique, ont de profondes implications pour la pêche, la sécurité alimentaire, le tourisme et la biodiversité marine en général.

## *Asie-Pacifique*

« La biodiversité et les services écosystémiques ont contribué à une croissance économique annuelle moyenne rapide de 7,6% entre 1990 et 2010 dans la région Asie-Pacifique. Plus de 4,5 milliards de personnes en ont ainsi bénéficié. Cette croissance, à son tour, a eu des impacts variables sur la biodiversité et les services écosystémiques », a déclaré le Dr Madhav Karki (Népal), co-président de l'évaluation Asie-Pacifique avec Sonali Senaratna Sellamuttu (Sri Lanka). « La biodiversité de la région est confrontée à des menaces sans précédent, telles que des phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau de la

mer, les espèces exotiques envahissantes, l'intensification agricole et l'augmentation des déchets et de la pollution.

Le rapport indique que bien qu'il y ait eu un déclin général de la biodiversité, il y a également eu d'importants succès en matière de biodiversité, comme, par exemple, l'augmentation des zones protégées. Au cours des 25 dernières années, les aires marines protégées de la région ont augmenté de près de 14% et les aires protégées terrestres ont augmenté de 0,3%. Le couvert forestier a augmenté de 2,5%, avec les plus fortes hausses en Asie du Nord-Est (22,9%) et en Asie du Sud (5,8%).

Toutefois, ces efforts risquent d'être insuffisants pour mettre un terme à la perte de biodiversité et au déclin de la valeur des contributions de la nature aux populations de la région. Des pratiques aquacoles non viables, la surpêche et la pêche destructrice menacent les écosystèmes côtiers et marins. Selon les projections, si les pratiques de pêche actuelles se poursuivent, il n'y aura plus de stocks exploitables dans la région d'ici 2048. Les zones intertidales se détériorent rapidement. Les récifs coralliens d'importance écologique, culturelle et économique sont dans un état critique. Certains récifs ont déjà été perdus, notamment en Asie du Sud et du Sud-Est. Selon le rapport, jusqu'à 90% des coraux vont souffrir d'une grave dégradation d'ici 2050, même dans le cas de scénarios de changement climatique dits « conservateurs » (faible augmentation de la température moyenne globale).

Le rapport souligne que les changements climatiques et les phénomènes extrêmes associés constituent de graves menaces, en particulier pour les écosystèmes côtiers, les zones côtières de faible altitude et les îles. Le changement climatique a également un impact sur la répartition des espèces, la taille de leurs populations et leur reproduction et migration. L'augmentation des fréquences d'infestations de ravageurs et de maladies résultant de ces changements peut avoir des effets négatifs supplémentaires sur la production agricole et le bien-être humain, avec des effets qui devraient s'aggraver.

Les forêts, les écosystèmes alpins, les eaux douces intérieures et les zones humides, ainsi que les côtes sont considérés comme les écosystèmes d'Asie et du Pacifique les plus menacés. La variété et l'abondance croissantes des espèces exotiques envahissantes sont considérées comme l'un des facteurs les plus importants de changement des écosystèmes et de perte de biodiversité dans la région.

## *Europe et Asie Centrale*

Une tendance majeure est l'intensité croissante de l'agriculture et de la foresterie conventionnelles, qui entraînent un déclin de la biodiversité. Il existe également des exemples de pratiques agricoles et forestières durables qui sont bénéfiques à la biodiversité et aux populations de la région. Les contributions matérielles de la nature aux humains, comme la nourriture et l'énergie, ont été encouragées au détriment des contributions régulatrices, telles que la pollinisation et la formation des sols et des contributions immatérielles telles que les expériences culturelles ou le développement du sentiment d'appartenance.

"Les habitants de la région Europe Asie centrale consomment plus de ressources naturelles renouvelables que la région n'en produit", a déclaré le professeur Markus Fischer (Suisse), co-président de l'évaluation Europe et Asie centrale avec le professeur Mark Rounsevell (Royaume-Uni), « bien que cela soit compensé par des biocapacités plus élevées en Europe de l'Est et dans le nord de l'Europe occidentale et centrale. "

Dans l'Union européenne, parmi les évaluations de l'état de conservation des espèces et des types d'habitats d'intérêt pour la conservation, seulement 7% des espèces marines et 9% des types d'habitats marins présentent un « état de conservation favorable ». De plus, 27% des évaluations d'espèces et 66% des évaluations de types d'habitats montrent un « état de conservation défavorable », les autres étant classés comme « état inconnu ».

Les auteurs constatent qu'une croissance économique plus poussée ne peut faciliter le développement durable que si elle est découplée de la dégradation de la biodiversité et de la capacité de la nature à apporter des contributions aux populations. Un tel découplage n'a cependant pas encore eu lieu et nécessiterait des changements profonds dans les politiques et les réformes fiscales aux niveaux mondial et national.

Selon le rapport, l'abandon des systèmes traditionnels d'utilisation des terres et la perte des connaissances et des pratiques autochtones et locales associées se sont généralisés en Europe et en Asie centrale. Les subventions axées sur la production qui stimulent la croissance dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de l'extraction des ressources naturelles ont tendance à aggraver les problèmes d'exploitation des terres, impactant souvent les terres disponibles pour les utilisateurs traditionnels. Le maintien de l'utilisation traditionnelle des terres et des modes de vie en Europe et en Asie centrale est étroitement lié à l'adéquation institutionnelle et à la viabilité économique.

## **Les objectifs mondiaux de développement en péril**

« L'une des conclusions les plus importantes des quatre évaluations régionales de l'IPBES est que l'absence de priorités pour les politiques et les actions visant à stopper et inverser la perte de biodiversité et la dégradation des contributions de la nature aux populations compromettent sérieusement les chances de chaque région, et de la plupart des pays, de répondre à leurs objectifs globaux de développement", a déclaré le Dr. Anne Larigauderie, Secrétaire Exécutive de l'IPBES.

« La réalisation des objectifs de développement durable (ODD), du plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et des objectifs d'Aichi pour la biodiversité et de l'accord de Paris sur le changement climatique dépendent de la santé et de la vitalité de notre environnement naturel dans toute sa diversité et sa complexité. Agir pour protéger et promouvoir la biodiversité est au moins aussi important pour la réalisation de ces engagements et pour le bien-être humain que la lutte contre le changement climatique global ».

« Des écosystèmes plus riches et plus diversifiés sont plus à même de faire face aux perturbations - telles que les événements extrêmes ou l'émergence de maladies. Ils sont notre « police d'assurance » contre les catastrophes imprévues et, utilisés de manière durable, ils offrent également plusieurs des meilleures solutions à nos défis les plus urgents. »

L'évaluation Amériques conclut que la poursuite de la perte de biodiversité pourrait compromettre la réalisation de certains ODD ainsi que de certains objectifs, cibles et aspirations internationaux liés au climat.

Tous les scénarios de futurs plausibles explorés dans l'évaluation Afrique soulignent que les causes de la perte de biodiversité augmenteront, avec des impacts négatifs associés sur les contributions de la nature aux populations et sur le bien-être humain. Atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les ODD et les objectifs d'Aichi est peu probable dans trois scénarios sur cinq explorés.

Les experts de l'évaluation Asie-Pacifique soulignent la valeur des approches écosystémiques et identifient, entre autres, le manque de gestion des déchets solides, ainsi que la pollution de l'air, de l'eau et des terres comme facteurs sapant les acquis vers un certain nombre d'Objectifs d'Aichi et d'ODD pour de nombreux pays (par exemple, l'extinction d'espèces végétales et animales en raison de la déforestation, l'augmentation de la température et la pollution de l'eau).

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable et les objectifs d'Aichi pour la biodiversité en Europe et en Asie centrale, par exemple en termes de superficie protégée et d'intégration de la biodiversité dans les préoccupations des Etats et des sociétés. Cependant, il est peu probable que les pressions exercées sur la biodiversité par les facteurs directs du changement diminuent et il n'y a donc pas eu de progrès sur la valorisation des connaissances autochtones et locales, la répartition équitable des contributions de la nature et la sécurité de l'eau. Au-delà de l'horizon 2030 des ODD, l'analyse des scénarios met en évidence que la poursuite des tendances passées et actuelles des facteurs de changement inhibera la contribution de la région à la réalisation généralisée des ODD, tandis que les scénarios visant à équilibrer les contributions de la nature aux populations et à incorporer une diversité de valeurs sont plus susceptibles de contribuer à la réalisation de la majorité des ODD.

### **Des options politiques prometteuses existent**

Cependant, les préoccupations des experts de l'IPBES sont accompagnées de messages d'espoir : des options politiques prometteuses existent et ont été trouvées pour protéger et restaurer la biodiversité et les contributions de la nature aux populations, là où elles ont été efficacement appliquées.

Dans les Amériques, la protection des zones clés pour la biodiversité a augmenté de 17% entre 1970 et 2010, mais moins de 20% des zones clés pour la biodiversité sont protégées et la couverture varie considérablement. Le rapport indique clairement que les aires protégées et les projets de restauration ne sont que quelques-unes des interventions possibles - avec un besoin de se concentrer sur des stratégies pour rendre les paysages dominés par l'homme plus favorables à la biodiversité et aux contributions de la nature.

Il est également souligné que la biodiversité et les contributions de la nature aux populations sont mieux protégées lorsqu'elles sont intégrées dans un large éventail de politiques économiques et sectorielles, telles que les paiements pour services écosystémiques et l'écocertification volontaire. D'autres options incluent des combinaisons appropriées, par exemple, de changement de comportement, de technologie améliorée, de recherche, de niveaux de financement adéquats, et d'amélioration des programmes d'éducation et de sensibilisation du public.

Les mesures prises par les gouvernements africains pour protéger la biodiversité et les contributions de la nature aux populations ont contribué au rétablissement de certaines espèces menacées, en particulier dans les zones clés pour la biodiversité, et ces efforts pourraient être renforcés. Ces mesures comprennent l'établissement et la gestion efficace des zones protégées et des réseaux de corridors biologiques ; la restauration des écosystèmes dégradés ; le contrôle des espèces exotiques envahissantes et la réintroduction d'animaux sauvages. Malgré les priorités de l'Union africaine en matière de réduction de la pauvreté, de croissance inclusive et de développement durable, en particulier dans le contexte du changement climatique mondial, le rapport constate que le continent sous-estime largement ses ressources naturelles.

En plus d'améliorer la conservation de la biodiversité grâce à une gouvernance, des politiques et une mise en œuvre nationale appropriées, les auteurs soulignent la nécessité d'une meilleure intégration des connaissances autochtones et locales et d'une plus grande utilisation des scénarios dans la prise de décision africaine. Parmi les cinq scénarios possibles qu'ils explorent, deux (durabilité régionale et durabilité locale) sont identifiés comme les voies les plus susceptibles de répondre aux aspirations de développement économique, social et environnemental de l'Afrique, mais les auteurs soulignent la nécessité de renforcer les capacités en matière de scénarios pour la prise de décision.

Pour l'Asie et le Pacifique, les experts de l'IPBES soulignent la réussite des pays qui ont réalisé une croissance économique rapide tout en restaurant progressivement et en élargissant les zones protégées - en particulier les forêts. Ils soulignent que, tout en aidant ces pays à atteindre certains ODD et objectifs d'Aichi, cela ne suffira pas à réduire la perte de biodiversité causée par les impacts négatifs de la monoculture. Par exemple, la région a enregistré une croissance de 0,3% dans les aires protégées terrestres et de 13,8% dans les aires marines protégées - mettant de nombreux pays sur la bonne voie pour atteindre l'Objectif 11 d'Aichi - mais la plupart des zones importantes pour les oiseaux et des zones clés pour la biodiversité restent non protégées.

Une meilleure application de la science et de la technologie, la responsabilisation des communautés locales dans la prise de décision, l'intégration de la conservation de la biodiversité dans d'autres secteurs clés, la planification par des scénarios tenant compte de la diversité économique et culturelle, les partenariats privés pour le financement de la protection de la biodiversité et une meilleure collaboration inter-régionale, sont quelques-unes des nombreuses approches importantes identifiées par le rapport.



Une gamme d'options de gouvernance, de politiques et de pratiques de gestion est disponible en Europe et en Asie centrale pour sauvegarder la biodiversité et assurer les contributions de la nature aux populations. Certains progrès ont déjà été réalisés dans l'intégration de la biodiversité et des contributions de la nature aux populations dans la prise de décision publique et privée.

Le rapport d'évaluation met en évidence des approches intégrées. Cela inclut la mesure du bien-être national au-delà du PIB. La gouvernance pourrait devenir plus efficace en utilisant des combinaisons bien conçues d'instruments politiques pour motiver les changements de comportement afin de soutenir le développement durable. Les auteurs soulignent également la pertinence de concilier les normes de conservation de la biodiversité et les droits de l'homme à travers des instruments fondés sur les droits, ainsi que le renforcement des capacités des communautés autochtones et locales. Un financement suffisant est également nécessaire pour soutenir la recherche, la surveillance, l'éducation et la formation.

S'exprimant sur les options politiques émergeant des quatre évaluations régionales, Watson a déclaré: « Bien qu'il n'y ait pas de réponse miracle ou unique, les meilleures options dans les quatre évaluations régionales se trouvent dans une meilleure gouvernance, intégrant les préoccupations relatives à la biodiversité dans les politiques et les pratiques sectorielles (par exemple l'agriculture et l'énergie), l'application des connaissances scientifiques et de la technologie, la sensibilisation accrue et les changements de comportement. »

"Il est également clair que les connaissances autochtones et locales peuvent être un atout inestimable et que les questions de biodiversité doivent recevoir une priorité beaucoup plus grande dans l'élaboration des politiques et la planification du développement à tous les niveaux. La collaboration transfrontalière est également essentielle, étant donné que les défis de la biodiversité ne connaissent pas les frontières. "

## **Les rapports en chiffres**

### ***Les Amériques***

#### **Tendances et données**

- 13% : la part des Amériques dans la population humaine mondiale
- 40% : part de la capacité des écosystèmes mondiaux à produire des matériaux naturels consommés par les populations et à assimiler les sous-produits de leur consommation

- 65% : la proportion des contributions de la nature aux populations en baisse, dans toutes unités d'analyse confondues (dont 21% en forte baisse)
- > 50% : part de la population des Amériques faisant face à un problème de sécurité hydrique
- 61% : langues et cultures associées en difficulté ou en voie d'extinction
- > 95% : prairies à herbes hautes d'Amérique du Nord transformées en paysages à prédominance humaine depuis les installations pré-européennes
- 72% et 66% respectivement : des forêts tropicales sèches en Més-Amérique et dans les Caraïbes transformées en paysages dominés par l'homme depuis les installations pré-européennes
- 88% : de la forêt tropicale atlantique transformée en paysages dominés par l'homme depuis les installations pré-européennes
- 17% : de la forêt amazonienne transformée en paysages dominés par l'homme depuis la colonisation pré-européenne
- 50% : diminution de l'eau douce renouvelable disponible par personne depuis les années 1960
- 200-300% : Augmentation de l'empreinte écologique de l'humanité dans chaque sous-région des Amériques depuis les années 1960
- 9,5% et 25% : Zones forestières perdues respectivement en Amérique du Sud et en Més-Amérique depuis les années 1960
- 0,4% et 43,4% : gains nets dans les zones forestières en Amérique du Nord et dans les Caraïbes respectivement depuis les années 1960
- 1,5 million : nombre approximatif d'hectares de Grandes prairies perdus de 2014 à 2015
- 2,5 millions : hectares cultivés à la frontière agricole du nord-est du Brésil en 2013, contre 1,2 million en 2003. 74% de ces nouvelles terres cultivées proviennent du cerrado (savane tropicale) intact dans cette région
- 15-60% : perte de terres arides en Amérique du nord entre 2000 et 2009
- > 50% : perte des zones humides américaines depuis la colonisation européenne (jusqu'à 90% de pertes dans les régions agricoles)
- > 50% : baisse de la couverture des récifs coralliens jusqu'aux années 1970 ; il n'en reste que 10% en 2003

### **Valeur économique des contributions de la nature aux populations**

- 24,3 milliards de dollars : valeur annuelle estimée des contributions de la nature aux populations issues des écosystèmes terrestres des Amériques (équivalant au produit intérieur brut de la région)
- 6,8 milliards de dollars, 5,3 milliards de dollars et 3,6 billions de dollars par an : contributions de la nature aux populations évaluées comme

services écosystémiques, respectivement au Brésil, aux États-Unis et au Canada

- 500 millions de dollars : coût annuel de la gestion des impacts de la moule zébrée exotique envahissante sur les infrastructures d'alimentation en électricité, d'approvisionnement en eau et de transport dans les Grands Lacs

## **Projections**

- 20% : augmentation prévue de la population régionale (à 1,2 milliard) d'ici 2050
- +/- 100% : croissance attendue du PIB de la région d'ici 2050, intensifiant de nombreux facteurs de perte de biodiversité si le « laisser faire » continue
- 40% : perte attendue d'ici 2050 de la biodiversité originelle de la région dans le cadre d'un scénario « du laisser faire » pour le changement climatique (avec une perte de 35-36% prévue sous les trois « trajectoires vers la durabilité »)

## ***Afrique***

### **Tendances / données**

- +/- 500 000 : km<sup>2</sup> de terres dégradées par des facteurs tels que la déforestation, l'agriculture non durable, le surpâturage, les activités minières incontrôlées, les espèces exotiques envahissantes et les changements climatiques, entraînant l'érosion des sols, la salinisation, la pollution et la perte de végétation
- +/- 62% : population rurale directement dépendante de la nature sauvage et de ses services pour survivre (plus haut taux de tous les continents)
- +/- 2 millions : km<sup>2</sup> de terres désignées comme protégées (dont 6% des forêts tropicales sempervirentes, riches en biodiversité, et 2,5% des mers africaines)
- 25% : personnes confrontées à la faim et à la malnutrition (2011-2013) en Afrique subsaharienne, la région la plus pauvre du monde

### **Valeurs économiques des contributions de la nature aux populations**

#### ***Afrique de l'Ouest***

- 4 milliards de dollars : valeur ajoutée de la pêche côtière (par an)
- 40 000 \$ : services de purification de l'eau (par km<sup>2</sup>, par an)

- 4 500 dollars : services de protection côtière par la mangrove (par km<sup>2</sup>, par an)
- 2 800 dollars : services de séquestration du carbone rendus par les écosystèmes côtiers (en moyenne, par km<sup>2</sup> et par an)

### ***Afrique centrale***

- 2 milliards de dollars : valeur ajoutée de la pêche côtière (par an)
- 0,8 milliard de dollars : valeur ajoutée de la pêche dans les eaux intérieures (par an)
- 14 000 \$: services de séquestration du carbone rendus par la forêt (en moyenne, par km<sup>2</sup> et par an)
- 3 500 dollars: services de protection côtière par la mangrove (par km<sup>2</sup>, par an)
- 3 000 \$ : valeur ajoutée de la production de bois (par km<sup>2</sup>, par an)

### ***Afrique du sud***

- 0,5 milliard de dollars : valeur ajoutée de la pêche côtière (par an)
- 0,3 milliard de dollars : valeur ajoutée de la pêche dans les eaux intérieures (par an)
- 9 000 \$: valeur récréative (par km<sup>2</sup>, par an)

### ***Afrique du Nord***

- 0,6 milliard de dollars : valeur ajoutée de la pêche dans les eaux intérieures (par an)
- 0,5 milliard de dollars : valeur ajoutée de la pêche côtière (par an)
- 300 \$ : services de séquestration du carbone rendus par les écosystèmes côtiers (moyenne, par km<sup>2</sup> et par an)
- 2 000 \$ : production de bois (par km<sup>2</sup>, par an)

### ***Afrique de l'Est et îles adjacentes***

- 2,5 milliards de dollars : valeur ajoutée de la pêche côtière (par an)
- 1,2 milliard de dollars : valeur ajoutée de la pêche dans les eaux intérieures (par an)
- 16 000 \$ : production alimentaire (par km<sup>2</sup>, par an)
- 12 000 \$ : services de séquestration du carbone rendus par les forêts (moyenne, par km<sup>2</sup> et par an)
- 11 000 \$ : contrôle de l'érosion (moyenne, par km<sup>2</sup>, par an)
- 7 800 \$ : bioprospection forestière (par km<sup>2</sup>, par an)
- 5 000 dollars : services de protection côtière rendus par la mangrove (par km<sup>2</sup>, par an)
- 2 200 \$ : services de séquestration du carbone rendus par les écosystèmes côtiers (moyenne, par km<sup>2</sup> et par an)

## Projections

- 50% des espèces d'oiseaux et de mammifères africains pourraient être perdus en raison du changement climatique d'ici 2100
- 20 - 30% : baisse prévue de la productivité des lacs d'ici 2100
- 2,5 milliards : population prévue de l'Afrique en 2050 (le double du chiffre actuel)
- 54% : part des Africains qui devraient vivre dans des zones urbaines et périurbaines d'ici 2030 (contre 39% en 2003)

## *Asie-Pacifique*

### Tendances / données

- Zéro : stocks de poissons exploitables dans la région d'ici 2048 si les pratiques de pêche actuelles se maintiennent
- Jusque 90% : pourcentage des coraux qui seront fortement dégradés d'ici 2050, y compris dans les scénarios conservateurs de changement climatique
- 1%–2% : perte annuelle estimée de corail, y compris pour les récifs les plus gérés
- 4,5 milliards : personnes bénéficiant de la biodiversité et des services écosystémiques de la région, y compris la nourriture, l'eau, l'énergie et la sécurité sanitaire, ainsi que l'épanouissement culturel et spirituel
- 400 millions : la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (sur 767 millions dans le monde) - définie comme 1,90 dollar par personne et par jour, en utilisant la parité de pouvoir d'achat de 2011
- 7,6% : croissance économique annuelle moyenne de la région (1990-2010) comparée à 3,4% pour la moyenne mondiale
- 2-3% : taux d'urbanisation annuel de la région (parmi les plus élevés au monde)
- Près de 200 millions : personnes de la région qui dépendent directement de la forêt pour leurs produits forestiers non ligneux, leurs médicaments, leur nourriture, leur combustible ainsi que pour d'autres besoins de subsistance
- 33,5 milliards de dollars : pertes économiques annuelles estimées dues aux espèces exotiques envahissantes en Asie du Sud-Est
- 12,9% : réduction du couvert forestier en Asie du Sud-Est en raison principalement de l'augmentation de l'extraction de bois, des plantations

de biocarburants à grande échelle et de l'expansion des exploitations agricoles et crevettières intensives (1990 à 2015)

- 22,9% et 5,8% : augmentation respective du couvert forestier en Asie du Nord-Est et Asie du Sud (1990-2015), à travers des politiques et des instruments tels que la gestion participative conjointe, le paiement pour services écosystémiques et la restauration des forêts dégradées
- 37% : part des espèces aquatiques et semi-aquatiques des écosystèmes d'eau douce menacées dans la région, entre autres par le changement climatique, la surpêche, la pollution, le développement des infrastructures et les espèces exotiques envahissantes
- 60% : prairies dégradées en raison du surpâturage par le bétail, de l'invasion par des espèces exotiques ou de la conversion à l'agriculture, entraînant un déclin rapide de la flore et de la faune indigènes
- 8 sur 10 : des rivières les plus polluées par le plastique dans le monde se trouvent en Asie - représentant jusqu'à 95% de la charge mondiale de plastiques dans les océans
- Près de 25% : proportion des espèces endémiques de la région qui sont menacées

## **Projections**

- 24% et 29% : espèces de mammifères et d'oiseaux susceptibles de disparaître dans les forêts de basse altitude du Sundaland en Asie du Sud-Est au cours des prochaines décennies si la perte de forêts se poursuit au rythme actuel
- +/- 45% : perte anticipée d'habitats et d'espèces d'ici 2050 dans le cadre du « laisser faire »

## ***Europe et Asie Centrale***

### **Tendances / données**

- 50% : part des contributions régulatrices de la nature et de certaines contributions non matérielles aux populations qui ont diminué de 1960 à 2016
- 42% : espèces animales et végétales terrestres dont les tendances connues ont diminué au cours de la dernière décennie
- 5,1 hectares : empreinte écologique par habitant en Europe de l'Ouest (biocapacité de la sous-région : 2,2 hectares, ce qui signifie que les

Européens occidentaux dépendent des importations nettes de ressources naturelles renouvelables et des contributions matérielles de la nature)

- 3,6 hectares : empreinte écologique par habitant en Europe centrale (biocapacité : 2,1 hectares)
- 4,8 hectares : empreinte écologique par habitant en Europe de l'Est (biocapacité : 5,3 hectares)
- 3,4 hectares : empreinte écologique par habitant en Asie centrale (biocapacité : 1,7 hectare)
- 15% : diminution de la disponibilité en eau par habitant (depuis 1990)
- 25% : terres agricoles de l'UE touchées par l'érosion des sols (23% en Asie centrale), ce qui, combiné à une diminution de la matière organique du sol, pourrait compromettre la production alimentaire
- 20% : augmentation du contrôle de l'érosion des terres arables en Europe occidentale et centrale
- 7% : des évaluations des espèces marines de l'UE présentant un intérêt pour la conservation ont montré un état de conservation favorable ; 27% ont montré un état de conservation défavorable
- 9% : de l'évaluation des habitats marins de l'UE présentant un intérêt pour la conservation ont montré un état de conservation favorable ; 66% ont montré un état de conservation défavorable
- 26,6% : proportion estimée d'espèces de poissons marins (pour lesquelles des données sur les tendances existent) dont la population diminue, en raison de la pêche non durable, de la dégradation de l'habitat, des espèces exotiques envahissantes, de l'eutrophisation et du changement climatique
- 1,6% : proportion estimée d'espèces de poissons marins (pour lesquelles des données de tendance existent) avec des populations en augmentation, en raison de l'amélioration des conditions, notamment une meilleure gestion de la pêche et une diminution de l'eutrophisation
- 20% : diversité des espèces de cultures arables en déclin depuis 1950 en Europe occidentale et centrale
- 73% : pourcentage d'évaluations des habitats d'eau douce de l'UE présentant un intérêt pour la conservation indiquant un état de conservation défavorable
- 51% : étendue du déclin des zones humides en Europe occidentale et centrale et dans les parties occidentales de l'Europe de l'Est depuis 1970
- 16 - 65% : espèces de crabes menacées (bivalves 23 - 49%, écrevisses 24 - 47%, gastéropodes 33 - 68%, libellules, 9 - 44%) en Europe occidentale et centrale et dans les parties occidentales de l'Europe de l'Est
- 71% : les populations de poissons en déclin au cours de la dernière décennie
- 60% : les populations d'amphibiens en déclin au cours de la dernière décennie

- 37% : espèces de poissons d'eau douce menacées d'extinction (amphibiens : 23%) en Europe occidentale et centrale et dans les parties occidentales de l'Europe de l'Est

### **Valeurs économiques des contributions de la nature aux populations**

- 765 \$ / hectare / an : valeur médiane estimée (milieu de série) de la valeur (2017) de l'entretien des habitats naturels dans la région
- 1 965 \$ : valeur médiane estimée (milieu de série) de la valeur économique par hectare et par an de la régulation de la qualité de l'eau douce et des eaux côtières par la nature (2017)
- 1 117 \$ : valeur médiane estimée (milieu de série) de la valeur économique par hectare et par an des contributions immatérielles de la nature aux populations, y compris les expériences physiques et psychologiques liées au tourisme et aux loisirs (2017)
- 464 \$ : valeur médiane estimée (milieu de série) de la valeur économique par hectare et par an de la régulation du climat par la nature